

Dijon, le 12 décembre 2013

Section Académique de Dijon

À Madame la Rectrice de l'académie de Dijon

Madame la Rectrice,

Le Ministre lors de la dernière séance du CSE a annoncé que la note de vie scolaire était supprimée, le conseil supérieur des programmes dans l'avis qu'il a rendu a d'ailleurs renforcé ce que nous disions depuis sa mise en place, c'est-à-dire qu'elle « ne permet pas d'établir une évaluation reconnue par tous comme claire et équitable » et n'a pas permis d'améliorer « la situation de la vie scolaire, notamment dans les établissements les plus difficiles. Sa suppression officielle sera entérinée au prochain CSE.

Il est urgent de mettre fin à ce dispositif dès maintenant et ainsi éviter des heures de travail inutiles à nombre de personnels, des incohérences entre les trois trimestres, ainsi que les pressions éventuelles ici et là pour remplir ce dispositif alors même que le ministre en a annoncé la suppression.

Nous vous demandons donc d'avertir les chefs d'établissement de la prise de position du ministre afin qu'ils puissent en tirer toutes les conséquences.

Veillez agréer, Madame La Rectrice, nos respectueuses salutations.

Pour le SNES et SNEP FSU

Benoît Chaisy, SNEP-FSU,

Pascal Meunier, SNES-FSU

